



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Notre engagement, votre sécurité !

12 septembre 2017

Objet : Opération provinciale contre le téléphone cellulaire au volant



L'utilisation du téléphone cellulaire au volant demeure une problématique bien vivante. En vue de se rallier contre ce fléau, les patrouilleurs de tous les services de police québécois réaliseront une opération concertée en sécurité routière dans la semaine du 22 septembre. Un partenariat avec l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Montréal.

Lors de cette opération conjointe déployée sur l'ensemble du territoire québécois, les policiers porteront une attention particulière à l'utilisation du téléphone cellulaire au volant et interviendront si d'autres infractions au Code de la sécurité routière (CSR) ou au Code criminel sont commises.

L'utilisation du téléphone cellulaire au volant, que ce soit pour parler ou pour envoyer des textos, réduit l'attention et la concentration du conducteur et augmente considérablement les risques de commettre d'autres infractions au CSR ou d'être impliqué dans une collision.

Rappelons qu'en vertu de l'article 439.1 du CSR, le seul fait de tenir en main, tout en conduisant, un appareil ayant une fonction téléphonique constitue une infraction.

Tout conducteur qui commet cette infraction s'expose à une amende de 80\$ plus les frais et la contribution, pour un total de 127\$, et à quatre points d'inaptitude.

Les policiers québécois demandent donc la collaboration de tous les usagers de la route, pour leur sécurité, et n'hésiteront pas à intervenir s'ils constatent que des infractions sont commises.

La collaboration entre les différents partenaires alliant à la fois l'éducation, la prévention, l'intervention et la communication est sans contredit très bénéfique pour le bilan routier et contribue à améliorer le sentiment de sécurité des usagers du réseau. Amener les usagers du réseau routier à comprendre les risques que représente la route et à adopter un comportement sécuritaire et



Société de l'assurance
automobile

Québec



responsable, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des citoyens du Québec.

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Montréal – Grand quartier général
514 598-4848
www.sq.gouv.qc.ca